



Mieux concevoir pour  
**MIEUX RECYCLER**

marques  
**metro**  
brands

# Table des matières

**Vous trouverez dans ce guide l'ensemble des informations nécessaires pour concevoir des emballages écoresponsables.**

Introduction .....	3
Définitions utiles .....	4
<b>Types de contenant</b>	
Contenants de métal .....	5
Bouteilles et cruchons .....	6
Boîtes .....	7
Emballages à double coque .....	8
Sacs .....	9
Pots .....	10
Autres types d'emballages .....	11
Liste de contrôle emballage écoresponsable .....	12
Compostage .....	13
Ressources externes à votre disposition .....	14

# Introduction

## La politique de gestion des emballages et imprimés METRO

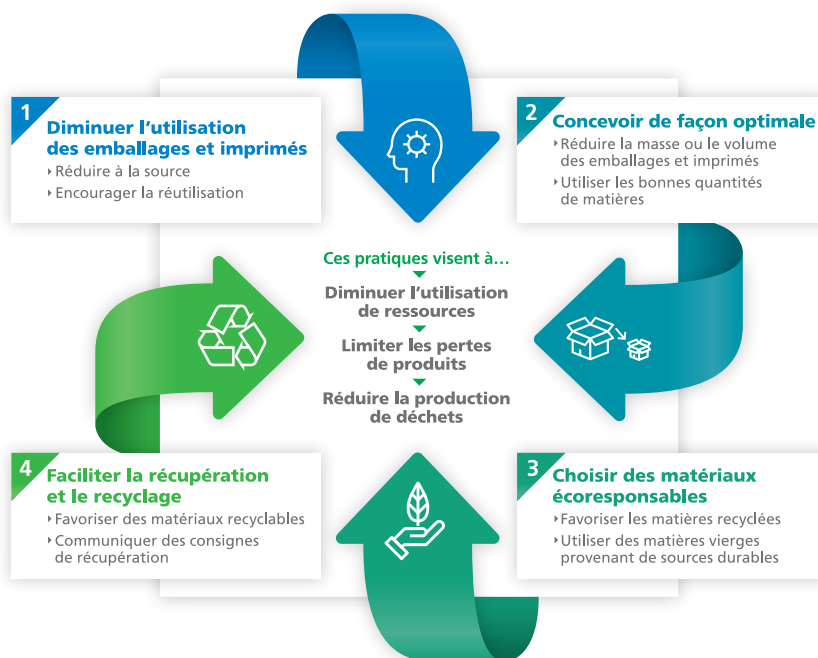
Forte des multiples initiatives réalisées au fil des ans, **METRO** se dote maintenant d'un cadre de travail pour guider ses équipes et ses fournisseurs dans la gestion efficace de ses emballages et imprimés, englobant tant leur réduction que leur optimisation. Grâce à cette importante initiative, **METRO** adoptera des pratiques pour diminuer l'utilisation des ressources, limiter les impacts sur la qualité des écosystèmes et sur la santé humaine, limiter les pertes de produits et réduire la production de matières résiduelles, tout en participant au mouvement planétaire de lutte aux plastiques à usage unique.

S'appuyant sur les notions reconnues de l'approche cycle de vie et de l'économie circulaire, la Politique repose sur les quatre principes suivants :



**metro**

### Notre approche de gestion des emballages et imprimés



« En 2019, METRO a publié la première version de sa politique de gestion des emballages. Nos marques privées sont fières de constituer l'un des piliers de cette politique. Afin de protéger et d'assurer la qualité des produits que nous offrons, l'emballage joue un rôle primordial. Toutefois, une fois le produit consommé, cet emballage devient une matière résiduelle. Heureusement, ensemble, nous avons le pouvoir de changer les choses. Pour METRO, parler d'emballage responsable, c'est soutenir un modèle d'économie circulaire.

En optimisant la conception de l'emballage et en augmentant la part de contenu recyclé de nos emballages, nous serons en mesure de réduire notre empreinte environnementale.

En soutenant le recyclage des emballages, en choisissant des matières à impact environnemental plus faible, nous proposons des emballages plus efficaces, innovants et durables à nos clients.

À votre tour maintenant de saisir cette opportunité unique.

Devenez partenaires de METRO dans cette transition vers un avenir responsable. »

— Marie-France Gibson  
Vice-présidente des Marques METRO

marques  
**metro**  
brands

# Définitions utiles

Terme	Définition
<b>Recyclable</b>	Tout matériau qui peut être transformé et être réintroduit dans un cycle de production pour la fabrication de nouveaux emballages.
<b>Contenu recyclé postconsommation</b>	Matériau récupéré dans le bac de récupération après être passé entre les mains du consommateur. La matière est ensuite envoyée au recyclage et transformée.
<b>Contenu postindustriel</b>	Matériau d'emballage provenant des producteurs de matières et des imprimeurs qui peut être introduit dans de la matière vierge.
<b>Fibre responsable</b>	Matière vierge et certifiée par FSC, SFI ou PEFC ou autre sources durables certifiées.
<b>Matière vierge</b>	Matière provenant directement de la matière première, qui correspond à une première utilisation.
<b>Matière recyclée</b>	Matière transformée et réintroduite dans un cycle de production de nouveaux emballages.

# Contenants de métal

**i** L'acier et l'aluminium ont l'avantage de pouvoir être recyclés à l'infini. L'utilisation de monomatière est à favoriser.

## ✓ Contenants

- Favoriser la présence d'au moins 70 % de contenu recyclé pour l'aluminium et 20 % pour l'acier

## ✓ Bouchons pour aérosol

- Utiliser des bouchons en polypropylène sans additifs.

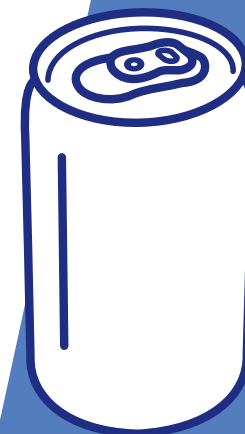
- ## ! Les enduits à base de BPA sont proscrits.
- Les enduits à base de BPA sont proscrits.

## 📄 Étiquettes

- ## ✓
- Favoriser l'impression directe sur le contenant (totalement recyclable);
  - Si une étiquette doit être apposée, prioriser le papier;
  - Favoriser les étiquettes collées (*cut and stack*);
  - Les étiquettes doivent contenir au moins 80 % de contenu de fibre recyclée postconsommation.

- ## ! Manchons de plastique rétractable
- Utiliser le moins possible les manchons de plastique rétractable, car ils sont difficiles à séparer par les centres de tri et les citoyens, ce qui limite leur recyclage.

- ## ! Éviter le laminé plastique ou le laminé papier qui ne sont pas recyclables;
- Ne pas utiliser de vernis à base d'UV;
  - Éviter les étiquettes autocollantes.



 Boîte de conserve pour la nourriture

 Canette pour la boisson

 Canette en aérosol

✓ : à favoriser    ! : à éviter

# Bouteilles et cruchons

**i** L'utilisation de monomatière est à favoriser.  
**Privilégier le rPET, recyclé, recyclable et plus léger, lorsque la conservation et le poids du produit le permettent.**

## Plastique

- ✓ Favoriser la présence de contenu recyclé postconsommation dès que c'est possible;
- Privilégier le PET recyclé (rPET) (minimum 25 %, 100 % recommandé);
- Privilégier l'utilisation de PET ou de PEHD.

- ⚠ Proscrire les bioplastiques de source végétale (ex. : canne à sucre);
- Proscrire les plastiques biodégradables (qui se fragmentent dans la nature);
- Proscrire les matières compostables industriellement;
- Proscrire le PLA qui n'est pas recyclable avec les infrastructures actuelles;
- Proscrire les PVC rigides;
- Proscrire les BPA;
- Limiter l'utilisation de phtalates;
- Limiter l'utilisation d'additifs et de colorants.

## Étiquettes

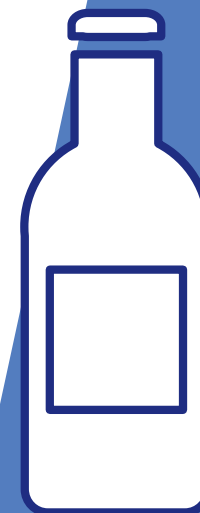
- ✓ Si une étiquette doit être apposée, prioriser le papier ou les étiquettes amovibles lorsque possible;
- Favoriser les étiquettes collées (*cut and stack*);
- Les étiquettes doivent contenir au moins 80 % de contenu recyclé postconsommation;
- Les étiquettes thermoappliquées sur le plastique sont recommandées.

- ⚠ Éviter les étiquettes autocollantes sauf si elles sont facilement amovibles;
- Éviter les manchons de plastique rétractable;
- Éviter le laminé plastique ou laminé papier qui ne sont pas recyclables;
- Ne pas utiliser de vernis à base d'UV.

✓ : à favoriser    ⚠ : à éviter

## Verre

- ✓ Exiger du contenu postconsommation pour le verre.



Bouteille



Cruchon

# Boîtes

**i** L'utilisation de monomatière est à favoriser (même matière pour le couvercle et la boîte).

## Contenants de plastique et bouchons

- ✓ Favoriser la présence de contenu recyclé dès que c'est possible;
- ✓ Favoriser le rPET (minimum 25 %, 100 % recommandé);
- ✓ Favoriser les plastiques de matière unique;
- ✓ Favoriser le PP;
- ✓ Favoriser le PEHD (minimum 25 % de matière recyclée).

- ⚠ Proscrire les bioplastiques de source végétale (ex. : canne à sucre);
- ⚠ Proscrire les plastiques biodégradables (qui se fragmentent dans la nature);
- ⚠ Proscrire les matières compostables industriellement;
- ⚠ Éviter le laminé plastique qui n'est pas recyclable;
- ⚠ Proscrire les PVC rigides;
- ⚠ Proscrire le polystyrène et le polystyrène expansé;
- ⚠ Proscrire les BPA;
- ⚠ Limiter l'utilisation de phtalates;
- ⚠ Limiter l'utilisation d'additifs et de colorants.

## Étiquettes

- ✓ Favoriser l'impression directe (totalement recyclable);
- ✓ Si une étiquette doit être apposée, prioriser le papier;
- ✓ Favoriser les étiquettes collées (*cut and stack*);
- ✓ Les étiquettes doivent contenir au moins 80 % de contenu de fibre recyclée postconsommation.

- ⚠ Éviter le laminé plastique ou le laminé papier qui ne sont pas recyclables;
- ⚠ Ne pas utiliser de vernis à base d'UV;
- ⚠ Éviter les étiquettes autocollantes.

## Papier et carton

- ✓ Exiger un minimum de 80 % de contenu de fibre recyclée postconsommation;
- ✓ Le contenu de fibre vierge doit provenir de forêts gérées de façon responsable;
- ✓ Toute fibre vierge devra être certifiée (certifiée par FSC MIXTE ou FSC Recyclé ou PEFC-Recycled ou SFI).

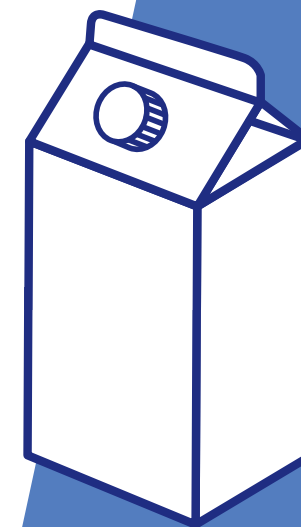
### Fenêtres

- Si une fenêtre est utilisée, elle doit être en matière recyclable et facilement détachable.

- ⚠ L'utilisation de pellicule métallisée (*foil*) sur les boîtes est prohibée, car cela fait en sorte qu'elles ne sont plus recyclables;
- ⚠ L'utilisation du laminé est prohibée, car il n'est pas recyclable;
- ⚠ Proscrire l'utilisation de substances perfluoroalkyliques et polyfluoroalkyliques (SPFA).

## Acier

- ✓ Boîtes en métal
- ✓ Exiger un minimum de 80 % de contenu recyclé postconsommation.



Boîte pliante



Boîte à fenêtre



Boîte en métal



Carton à pignons



Carton Tetra Pack



Boîte et couvercle de thermoplastique

✓ : à favoriser    ⚠ : à éviter

# Emballages à double coque

**i** L'utilisation de monomatière est à favoriser.

## Plastique

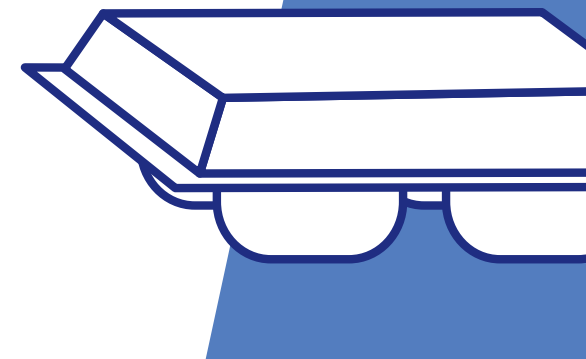
- ✓ Favoriser un minimum de 50 % de contenu recyclé postconsommation;
- ✓ Toujours privilégier un contenu recyclé lorsqu'il est autorisé pour le contact alimentaire;
- ✓ Privilégier le rPET.

- ⚠ Proscrire le polystyrène et le polystyrène expansé;
- ⚠ Proscrire les PVC rigides;
- ⚠ Proscrire les bioplastiques de source végétale (ex. : canne à sucre);
- ⚠ Proscrire les plastiques biodégradables (qui se fragmentent dans la nature);
- ⚠ Proscrire les matières compostables industriellement;
- ⚠ Éviter le laminé plastique qui n'est pas recyclable;
- ⚠ Proscrire les BPA;
- ⚠ Limiter l'utilisation de phtalates;
- ⚠ Limiter l'utilisation d'additifs et de colorants.

## Papier et carton


- ✓ Favoriser un minimum de 80 % de contenu recyclé postconsommation;
- ✓ Pour les emballages à double coque, favoriser la pâte moulée (comme les cartons d'œufs);
- ✓ Toute fibre vierge devra être certifiée (certifiée par FSC MIXTE ou FSC Recyclé ou PEFC-Recycled ou SFI).

- ⚠ Éviter le laminé qui n'est pas recyclable;
- ⚠ Proscrire l'utilisation de substances perfluoroalkyliques et polyfluoroalkyliques (SPFA).



 Emballage à double coque

 Dôme

 : à favoriser

 : à éviter

# Sacs

**i** L'utilisation de monomatière est à favoriser lorsque cela n'impacte pas la conservation du produit.

## Plastique

- ✓ Au moins 50 % de contenu postconsommation pour le plastique non alimentaire;
- ✓ Favoriser les contenus recyclés lorsqu'ils sont compatibles avec le contact alimentaire;
- ✓ Favoriser le polyéthylène (PE).

- ⚠ Proscrire les bioplastiques de source végétale (ex. : canne à sucre);
- ⚠ Proscrire les plastiques biodégradables (qui se fragmentent dans la nature);
- ⚠ Proscrire les matières compostables industriellement;
- ⚠ Proscrire les PVC;
- ⚠ Proscrire le nylon;
- ⚠ Proscrire les BPA;
- ⚠ Éviter dès que possible le laminé plastique qui n'est pas recyclable;
- ⚠ Limiter l'utilisation de phtalates;
- ⚠ Limiter l'utilisation d'additifs et de colorants.

## Papier et carton

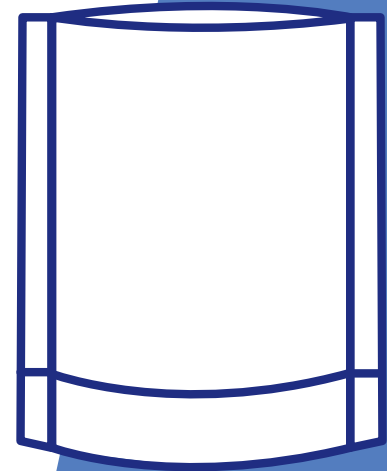
- ✓ Pour le papier, un minimum de 80 % de contenu de fibre recyclée postconsommation est nécessaire;
- ✓ Toute fibre vierge devra être certifiée (certifiée par FSC MIXTE ou FSC Recyclé ou *PEFC-Recycled* ou SFI).

- ⚠ Éviter le laminé qui n'est pas recyclable.

## Attaches

- ✓ Favoriser les attaches en carton recyclé.

- ⚠ Proscrire les attaches en PS ou en PE.



Sachet debout



Sachet coussin



Gousset latéral



Gousset à fond plat



Sac à pain avec attache

✓ : à favoriser    ⚠ : à éviter

# Pots

**i** L'utilisation de monomatière est à favoriser (opercule et contenant principal) ou opercule en aluminium.  
Privilégier le rPET, recyclé, recyclable et plus léger, lorsque la conservation du produit le permet.

## Verre


- ✓ Exiger du contenu postconsommation pour le verre.

### Manchons de plastique rétractable

- Utiliser le moins possible les manchons de plastique rétractable, car ils sont difficiles à séparer par les centres de tri et les citoyens, ce qui limite leur recyclage.


## Étiquettes

- ✓ Contenu de matière recyclée supérieur à 80 %;
- Toute fibre vierge devra être certifiée (certifiée par FSC MIXTE ou FSC Recyclé ou PEFC Recycled ou SFI);
- Étiquette thermoappliquée ou impression directe de l'étiquette sur le pot à favoriser;
- Si une étiquette doit être apposée, prioriser le papier;
- Favoriser les étiquettes collées (*cut and stack*).

-  Éviter le laminé plastique ou le laminé papier qui ne sont pas recyclables;
- Ne pas utiliser de vernis à base d'UV;
- Éviter les étiquettes autocollantes.

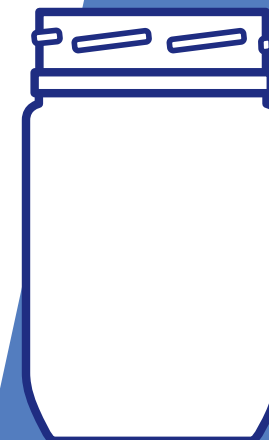
## Plastique

- ✓ Favoriser la présence de contenu recyclé dès que c'est possible;
- Favoriser le rPET (minimum 25 %, 100 % recommandé);
- Favoriser le PEHD (minimum 25 % de matière recyclée);
- Favoriser les plastiques de matière unique.


-  Proscrire les bioplastiques de source végétale (ex. : canne à sucre);
- Proscrire les plastiques biodégradables (qui se fragmentent dans la nature);
- Proscrire les matières compostables industriellement;
- Proscrire les PVC;
- Proscrire les BPA;
- Proscrire le polystyrène et le polystyrène expansé;
- Éviter le laminé plastique qui n'est pas recyclable;
- Limiter l'utilisation de phtalates;
- Limiter l'utilisation d'additifs et de colorants.

## Couverts

- ✓ Favoriser les couvercles de métal pour le pot de verre;
- Favoriser les couvercles de plastique PP, rPET, PET et PEHD pour les pots de plastique;
- Favoriser la présence de contenu recyclé postconsommation dès que c'est possible.



✓ : à favoriser

 : à éviter

# Autres types d'emballages

 L'utilisation de monomatière est à favoriser (couvercle et contenant principal).

## Plastique

- ✓ Favoriser la présence de contenu recyclé dès que c'est possible;
- ✓ Favoriser le rPET;
- ✓ Favoriser les plastiques de matière unique recyclables.

- ⚠ Proscrire les bioplastiques de source végétale (ex. : canne à sucre);
- ⚠ Proscrire les plastiques biodégradables (qui se fragmentent dans la nature);
- ⚠ Proscrire les matières compostables industriellement;
- ⚠ Proscrire les PVC;
- ⚠ Proscrire les BPA;
- ⚠ Proscrire le polystyrène et le polystyrène expansé;
- ⚠ Éviter le laminé plastique qui n'est pas recyclable;
- ⚠ Limiter l'utilisation de phtalates;
- ⚠ Limiter l'utilisation d'additifs et de colorants.

## Papier et carton

- ✓ Minimum de 80 % de contenu de fibre recyclée postconsommation;
- ✓ Toute fibre vierge devra être certifiée (certifiée par FSC MIXTE ou FSC Recyclé ou PEFC-Recycled ou SFI).

- ⚠ Éviter le laminé qui n'est pas recyclable.



Contenant



Couvercle



Opercule à  
sceau d'induction





Gobelet



Opercule à  
sceau inviolable



Plateau

 : à favoriser  : à éviter

# Liste de contrôle emballage écoresponsable

**i** Voici une liste de pratiques à privilégier pour vous aider à concevoir des emballages responsables.

## Exigences de conception optimisée

Pratiques à privilégier	Oui
<b>1. Éliminer le suremballage</b>	
1.1 Les composantes non structurelles ont-elles été éliminées?	
1.2 Le nombre de composantes a-t-il été réduit au maximum?	
<b>2. Réduire la quantité de matière (sans compromettre l'intégrité du produit)</b>	
2.1 Le poids des composantes a-t-il été réduit au maximum?	
<b>3. Réduire les vides techniques</b>	
3.1 Les vides techniques inutiles ont-ils été éliminés?	
3.2 Le procédé d'imbrication appelé <i>nesting</i> a-t-il été considéré?	
<b>4. Faciliter l'expérience du consommateur</b>	
4.1 L'emballage permet-il de réduire les pertes de produit et/ou le gaspillage alimentaire (si applicable) lors de l'utilisation?	
4.2 L'emballage permet-il de maximiser la durée de vie du produit sur les tablettes?	
4.3 L'emballage permet-il de faciliter le dosage lors de l'utilisation?	
4.4 L'emballage est-il facile à manipuler ou à ouvrir?	
4.5 L'emballage est-il refermable?	
<b>5. Optimiser l'emballage pour la manutention et le transport</b>	
5.1 La palettisation et le cube ont-ils été optimisés?	
5.2 La quantité d'emballages secondaires a-t-elle été réduite?	
5.3 La quantité d'emballages tertiaires a-t-elle été réduite?	

## Exigences de recyclabilité

Pratiques à privilégier	Oui
1. Privilégier l'emballage monomatériau (fait d'un seul matériau)	
2. Privilégier un emballage composé de plusieurs matières facilement séparables	
3. Privilégier un emballage conforme aux pratiques de recyclabilité au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick (ne cause pas d'enjeu à la collecte, au tri et au recyclage)	
4. Identifier clairement la nature des différents matériaux composant l'emballage	
4.1 Chaque plastique présente-t-il le symbole identifié de la résine dans un triangle et non dans un mobius?	
4.2 Chaque matière a-t-elle bien été identifiée?	
5. Privilégier la production régionale de l'emballage (lorsque possible)	

## Et le plastique ?

Pratiques à privilégier	Oui
1. L'emballage est en PET, PEHD, PEBD, PEBDL ou PP	
2. L'emballage est transparent ou de couleur claire	
3. L'emballage ne contient pas d'additifs dégradables	
4. L'étiquette est dans la même matière que le contenant	
5. La fermeture est dans la même matière que le contenant	
6. Les bouchons détachables sont en PEHD ou en PP	
7. Les éléments non détachables sont dans la même matière que l'emballage	
8. Le contenu recyclé, lorsqu'il est autorisé par la législation, est supérieur à 25%	

# Compostage

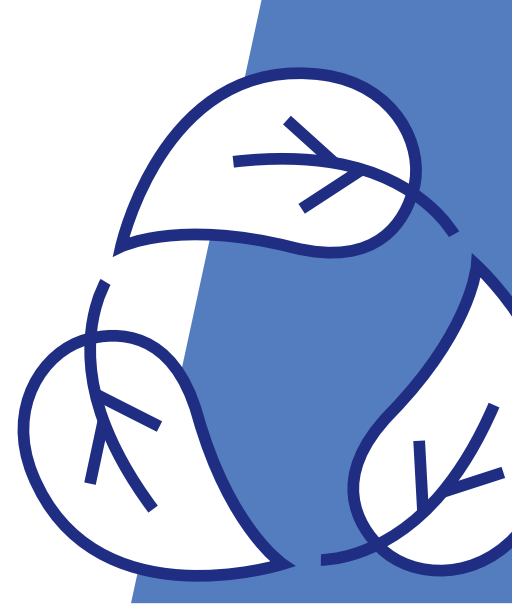
Pour être compostable, l'emballage doit respecter les règles suivantes :

1. Il doit se décomposer et devenir indiscernable dans le compost final. Après trois mois, la masse des résidus doit représenter moins de 10 % de la masse initiale.
2. Il doit être biodégradable, c'est-à-dire que le matériau compostable doit avoir la capacité de se convertir en CO<sub>2</sub> par l'action de microorganismes (90 % de la biodégradation doit être réalisée en l'espace de 6 mois).
3. Il ne doit pas avoir d'effets négatifs sur le processus de compostage.
4. La quantité de métaux lourds doit être inférieure à certaines valeurs maximales et ne doit pas avoir d'effet négatif sur le compost final.



## Attention

- Ne jamais accepter des additifs biodégradables, car ils perturbent les filières de recyclage et n'améliorent pas la compostabilité.
- Ne jamais utiliser les plastiques dits oxo-dégradables pour vos emballages, car ils provoquent la génération de microplastiques dans l'environnement.
- Éviter de mettre des emballages plastiques dans le compost à la maison.







## Le saviez-vous ?

L'utilisation d'un emballage en plastique compostable est à éviter, étant donné qu'il est habituellement refusé dans les installations de compostage municipal ou de biométhanisation (les matériaux utilisés actuellement pour créer des emballages en plastique compostable ne sont pas tous conçus pour se dégrader dans les conditions offertes par ces installations). De plus, si ce type d'emballage se retrouve dans le bac de recyclage, il peut contaminer la chaîne de recyclage ou tout simplement se retrouver dans un site d'enfouissement.

Source : AGÉCO

# Ressources externes à votre disposition

Partenaire	Contact / coordonnées	Énoncé de mission	Liste des produits et des services liés au développement durable
	<p><b>Marina Pietrosel</b> SustainableStrat Inc. Services-conseils Québec, Ontario et autres provinces canadiennes, ainsi que les États-Unis 3870, rue de la Goudrelle, Saint-Lazare, Québec, J7T 2N1 mpietrosel@sustainablestrat.com 450 458-1599 / 514 898-1599</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissances / détermination / fiabilité / honnêteté;</li> <li>• Bénéficiez d'une vaste expertise dans tous vos projets de développement durable, notamment en ce qui concerne les matières résiduelles, et trouvez des solutions concrètes, fiables et viables par l'entremise d'actions technologiques, stratégiques, communicationnelles et politiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Services-conseils clé en main d'accompagnement, d'élaboration et de soutien pour tous vos projets de développement durable;</li> <li>• Écoconception, optimisation de système, procédés et emballage, législation, réglementation, mesure du rendement, communication stratégique, réutilisation des ressources, économie circulaire;</li> <li>• L'analyse du processus est fondée sur les principes logiques du fonctionnement de la chaîne de valeur. La conception ou l'écoconception d'un contenant, d'un emballage ou d'un produit doit tenir compte de l'ensemble du système de récupération et de recyclage. Ce procédé garantit une incidence positive à la fin de vie utile du contenant, de l'emballage ou du produit mis en marché. Par conséquent, il atténue, stabilise et gère de façon optimale l'obligation de respecter les lois et les règlements, ainsi que la responsabilité élargie des producteurs (REP). Cette obligation consiste à rembourser les coûts de la collecte, du triage et du traitement des contenants, des emballages, des matières imprimées et des autres produits visés par la Loi sur la qualité de l'environnement, au Québec et dans l'ensemble du Canada.</li> </ul>
	<p><b>Andrea May</b> PAC Packaging Consortium Toronto, Ontario amay@pac.ca 416 995-1927 www.pac.ca/Programs/Next/</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un monde sans déchets d'emballage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PAC Next, PAC Food.</li> </ul>
 <p>Institut de technologie des emballages et du génie alimentaire Collège de Maisonneuve</p>	<p><b>Zoraide Bentellis</b> ITEGA Montréal, Québec zbentellis@cmaisonneuve.qc.ca 514 255-4444, poste 6223 www.itega.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ITEGA accompagne les entreprises dans leur processus d'innovation relatif aux emballages et au génie alimentaire par l'entremise de recherche appliquée, de soutien technique et de veille technologique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement et optimisation des emballages (écoconception);</li> <li>• Recherche et développement portant sur de nouveaux matériaux et de nouvelles solutions d'emballage;</li> <li>• Recherche et développement portant sur les emballages actifs visant à réduire le gaspillage alimentaire;</li> <li>• Essais de rendement pour les matériaux d'emballage;</li> <li>• Transfert technologique dans les procédés et emballages afin d'accroître la durée de conservation des aliments.</li> </ul>

Partenaire	Contact / coordonnées	Énoncé de mission	Liste des produits et des services liés au développement durable
	<p><b>Julie-Anne Chayer</b>  Vice-présidente,  Service Responsabilité d'entreprise  Groupe AGÉCO  Montréal et Québec  julie-anne.chayer@groupeageco.ca  514 439-9724, poste 239  www.groupeageco.ca</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe AGÉCO offre des conseils et des projets sur mesure pour vous aider à naviguer dans ce nouvel environnement d'affaires qui vous demande de concilier performance, qualité et acceptabilité sociale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Écoconception, optimisation des emballages, conseils en matière d'écofrais, approvisionnement responsable, conseils en stratégie de responsabilité sociale des entreprises (RSE), bilan carbone, objectifs relatifs aux GES, rapport de RSE, analyse du cycle de vie, bâtiments écologiques, coût total de propriété, certification environnementale.</li> </ul>
	<p><b>Geneviève Dionne</b>  Directrice, écoconception  et économie circulaire  Éco Entreprises Québec  1600, boulevard René-Lévesque Ouest,  Montréal, Québec, H3B 1P9  service@eeq.ca  514 987-1491, poste 222  www.eeq.ca</p> <p><b>Service aux entreprises</b>  service@eeq.ca  Téléphone : 514 987-1700  Sans frais (Canada) : 1 877 987-1491  Télécopieur : 514 987-1598</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisme à but non lucratif privé, Éco Entreprises Québec place au cœur de ses actions la création d'une économie circulaire des matières recyclables en soutenant le développement de solutions écoresponsables, collaboratives et innovantes. Dans une perspective de développement durable et de responsabilité élargie des producteurs, l'organisme représente les entreprises mettant en marché des contenants, emballages et imprimés dans leur responsabilité de financer la collecte sélective québécoise. Depuis les 15 dernières années, près 1,5 G\$ ont ainsi été investis au Québec. Pour plus d'information, visitez le eeq.ca.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Représenter les entreprises assujetties dans leur responsabilité de financer leur part des coûts nets des services de collecte sélective efficaces et performants dans une perspective de développement durable.</li> <li>• Guider les entreprises dans le processus de développement d'emballages écoresponsables, notamment: <ul style="list-style-type: none"> <li>- En offrant de l'accompagnement personnalisé, sous certaines conditions, dont un volet formation aux entreprises qui veulent entreprendre une démarche de conception d'emballages écoresponsables.</li> <li>- Avec le portail OptimEco.ca, qui offre également une foule d'outils pour accompagner les entreprises dans la mise en place d'une démarche d'écoconception et un accès à des exemples concrets d'écoconception d'entreprises de secteurs d'activités variés ainsi que des études de cas.</li> </ul> </li> <li>• Encourager les efforts visant à augmenter la quantité de matériaux récupérés, en partenariat avec les municipalités et d'autres partenaires de l'industrie, par le biais d'une collecte sélective au coût le plus bas possible.</li> <li>• Aider l'industrie à trouver des occasions de marché et à améliorer les technologies de tri.</li> </ul>
	<p><b>Peter Pigeon</b>  Directeur des opérations  Pigeon Brands  480, boulevard Saint-Laurent, 7<sup>e</sup> étage,  Montréal, Québec, H2Y 3Y7  ppigeon@pigeonbrands.com  514 871-1322, poste 48  www.pigeonbrands.com</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pigeon est une agence de stratégie de marque et de design et un cabinet de conseil en design d'emballages;</li> <li>• Nos services comprennent le développement de solutions d'emballage respectueuses de l'environnement afin que nos clients aient la plus petite empreinte écologique possible;</li> <li>• Notre objectif est de proposer à nos clients des solutions durables, qu'il s'agisse d'une exécution itérative ou optimisée;</li> <li>• Notre mission est de développer des solutions design, structurelles et de matériaux d'emballage qui représentent un cycle de vie véritablement circulaire pour nos clients.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluer les besoins et les attentes de nos clients au début de chaque projet.</li> <li>• Fournir une vision globale et des idées concrètes pour réduire l'empreinte de l'emballage à chaque étape du processus, soit à l'étape de la stratégie, du design et de la production.</li> <li>• Conseiller efficacement nos clients pour éviter l'écoblanchiment.</li> <li>• Collaborer étroitement avec notre scientifique en emballage, nos fournisseurs et nos acheteurs pour répondre aux exigences du marketing.</li> <li>• Recommander des matériaux qui présentent la meilleure composition en matériaux recyclés.</li> <li>• Travailler pour concevoir des emballages qui peuvent être facilement recyclés avec nos infrastructures existantes et éviter le scénario du « cycle de vie d'un produit ».</li> </ul>